



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS

Le 1er Janvier 2008
démarrage de la collecte sélective

St Maurice l'Exil.

Le Président,
La Vice-présidente de la Commission
Environnement.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais démarrera, au 1^{er} janvier 2008, la collecte sélective des emballages ménagers et des journaux/magazines en porte à porte.

Nous mettons gratuitement à votre disposition :

- ♦ un bac à couvercle vert pour les ordures ménagères (tout ce qui ne se recycle pas),
- ♦ un bac à couvercle jaune pour les déchets d'emballages recyclables (papiers/cartons, flacons en plastiques...) et les journaux/magazines.

Les modalités de collecte du verre restent inchangées.

La Communauté de Communes étant déjà propriétaire du parc de conteneurs existant sur les communes de Clonas sur Varèze et de St Maurice, les personnes résidant sur ces deux communes conserveront leurs bacs d'ordures ménagères actuels ; en complément un bac de collecte sélective sera fourni.

Un guide pratique vous est remis lors de la distribution des bacs, pour vous aider à réaliser le tri de vos déchets ; consultez le et conservez le précieusement.

LE BAC AU COUVERCLE JAUNE NE DOIT PAS ETRE UTILISE AVANT LE 1^{er} JANVIER 2008.

Pour tout renseignement complémentaire, l'équipe des ambassadeurs du tri est à votre écoute au 04.74.29.24.92.

Comptant vivement sur votre coopération et vous remerciant par avance de votre participation au tri sélectif, nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Président,
F. Charvet

La Vice-Présidente
M. Richoux

Espace Marcel Noyer- 38556 St Maurice l'Exil - tél : 04.74.86.27.36.- Fax : 04.74.29.65.74.